



Association Recycl'Ortho

Procès-verbal de l'Assemblée Générale statutaire du 24 mars 2023

L'Assemblée Générale a été tenue en présence des 7 adhérents actuels de Recycl'Ortho, elle a débuté à 18 heures. Sophie Gausso, représentant OdM, s'était excusée de ne pouvoir participer ni en présentiel, ni en visio. Des contacts avaient été pris avec elle en amont de l'Assemblée Générale

1. LES RAPPORTS.

Frédéric Borsei, co-président a présenté oralement le **rapport moral** qui a été approuvé à l'unanimité.

Elisabeth Sépulchre-Manteau, secrétaire, a présenté et projeté le **rapport d'activité** qui a été approuvé à l'unanimité et sera mis sur le site internet dans la page « association ».

Anita Lajoinie, trésorière, a présenté, avec support écrit remis aux participants, le **rapport financier** qui a été approuvé à l'unanimité.

- En résumé, l'association a gagné 3760 euros en 2022 ; les dépenses ont été de 2473 euros : 973 euros pour quelques frais d'installation et les envois de colis +1500 euros remis en décembre à OdM. Soit un solde positif de 1286 euros.
- L'assemblée décide à l'unanimité de verser prochainement à OdM la somme de 1000 euros.
- Comme OdM le propose, un reçu des sommes versées par Recycl'Ortho au titre de ventes sera adressé à Recycl'Ortho pour chaque versement.

Orientations pour 2023 :

- La décision de mener une campagne de communication pour « booster » les ventes a été retenue comme axe d'amélioration.
- Il est décidé de demander la reconnaissance d'Intérêt général en 2024.

2. ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Il a été procédé à l'élection du Conseil d'Administration : Les membres actuels se présentent à nouveau, ainsi que Christian Bettini, nouvel adhérent. L'ensemble des candidats est élu à l'unanimité.

Les adhérents élus au conseil d'administration sont donc au nombre de 7, conformément aux statuts :

Christian BETTINI, Evelyne BETTINI, Frédéric BORSEI, Anita LAJOINIE, Bruno LAJOINIE, Elisabeth SEPULCHRE-MANTEAU, Béatrice THIVILLIERS.

Sophie GAUSSOT continuera à représenter Orthophonistes du Monde avec voix consultative, conformément à la convention entre Recycl'Ortho et OdM.

3. QUESTIONS DIVERSES.

1. Adhésions.

Le montant de l'adhésion 2023 a été fixé à 2,50 euros et les membres présents s'en sont acquittés sur place.

2. Communication.

Elisabeth préparera un courrier de « publicité » qui sera envoyé :

- Aux écoles d'orthophonie et aux associations d'étudiants par Béatrice ;
- Aux syndicats d'orthophonie par Anita (Elisabeth renouvellera par ailleurs son contact avec le SROB-FC par Marie-Pierre Fétiveau) ;
- Aux établissements médico-sociaux de la Nièvre et alentours par Elisabeth ;
- Chacun continue par ailleurs à chercher des axes de communication.

3. Récupération et stockage.

La question du stockage du matériel reçu est évoquée : actuellement des cartons de matériel sont stockés sur le lieu de Recycl'Ortho, mais également chez Béatrice Thivilliers et chez Bruno et Anita Lajoinie, faute de place à Saxi-Bourdon.

Plusieurs personnes ont du matériel chez elles aux 4 coins de la France. Elisabeth en tient une liste qu'elle enverra à tous pour essayer d'organiser des récupérations au fil des déplacements personnels.

4. Tri.

Elisabeth va essayer d'insister encore plus sur la nécessité de trier le matériel avant de nous le donner.

Anita propose qu'on fasse dès l'ouverture des cartons un tri des jeux qui peuvent être donnés (Croix-rouge, Secours Populaire ...)

5. Envoi de matériel en Afrique, etc.

Importante difficulté pour trouver des acheminements sécurisés et pas trop onéreux. Elisabeth est en lien avec l'association des orthophonistes du Burkina Faso qui cherche aussi de son côté.

6. Ventes directes.

Quelques ventes sont envisagées :

- Ecole d'orthophonie de Clermont-Ferrand (contact Béatrice)
- Ecole d'orthophonie de Besançon, en lien avec le syndicat SROB-FC (contact Elisabeth)
- Vente à Nevers chez Anita et Bruno en décembre (Anita)
- Puces de Nevers ou Plagny (Evelyne se renseigne sur les dates et conditions)
- Puces de Saxi ou Rouy (Elisabeth)

Procès-verbal fait à Saxi-Bourdon, le 25 mars 2023
Elisabeth SÉPULCHRE-MANTEAU, secrétaire de séance



P.S. : Le nouveau Conseil d'Administration s'est réuni à l'issue de l'Assemblée Générale pour procéder à l'élection des membres du bureau et à la répartition des diverses tâches et responsabilités.

- BUREAU :

- o Frédéric BORSEI, Président
- o Elisabeth SÉPULCHRE-MANTEAU, Secrétaire générale
- o Anita LAJOINIE, Trésorière
- o Béatrice THIVILLIERS, Trésorière adjointe

- AUTRES MEMBRES du Conseil d'Administration :

- o Evelyne BETTINI, conseillère en logistique
- o Christian BETTINI, conseiller commercial
- o Bruno LAJOINIE, conseiller artistique